



# Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice



## Procès-verbal

Séance du mardi 7 juin 2022 à 20h00

Buvette du collège de la Concorde, Chavannes-près-Renens

<b>Présences :</b>	M. Jean CEPPI – Mme Anne MERMINOD – Mme Florence POJER – M. Amaury DAELE – M. Bertrand DE RHAM – Mme Mirela VERSCHUEREN – M. Neal GAUVIN – M. Dimitri TORREGROSSA – M. Vincent JOST – Mme Karolina BOJKOWSKA – Mme Stefania HOFMANN – Mme Janik ALTHAUS – M. Christophe DONY – M. Stéphane GABRIEL – Mme Marcia TAPIA
<b>Excusés :</b>	Mme Alexandra MONNOT – Mme Aroua THEBTI
<b>Absents :</b>	Mme Ilaria PRETELLI – M. Rabia AMOR – M. Robin NICHELE
<b>Invités :</b>	Mme Mei Le Tallec – Mme Sarah Filipe Martins (élèves, Conseil des délégués)
<b>Procès-verbal :</b>	Danielle Menoud

---

### 1. Accueil

M. Jean CEPPI ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à tout le monde.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

### 3. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 4. Présentation du travail du conseil des délégués par les élèves

Mei Le Tallec, élève de 9<sup>ème</sup> VP2 est déléguée depuis 2 ans, Sarah Filipe Martins, élève de 7<sup>ème</sup> est déléguée depuis 1 an. Les délégués de classe sont des élèves volontaires (environ 30). Il n'y a plus d'élection de délégué de classe. Ce qui entraîne une motivation plus importante.

Elles nous présentent les idées que l'assemblée des délégués ont proposées à la Direction et que celle-ci a validées. Il est remarqué que les projets aboutis sont fréquemment des activités altruistes ou en rapport avec la nature (mise en place de distributeurs de protections menstruelles, vide-greniers en faveur d'associations, plantation d'arbres, recyclages, etc.). Le Bal

des 11<sup>èmes</sup> a également été mis en place par l'assemblée des délégués en partenariat avec les professeurs. De futurs projets sont en cours (journal de l'école, vente d'objets « dont on n'a plus besoin », etc.).

Elles sont applaudies et remerciées pour leur présentation.

## 5. **Choix des deux demi-journées de congés de l'année scolaire 2022 - 2023**

Stefania HOFMANN, Directrice, propose le mercredi avant l'Ascension et le vendredi avant les vacances de fin d'année (été).

TORREGROSSA propose le dernier jour avant les vacances de Noël (23 décembre).

Cela ne pourra pas être accepté par la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Les demi-jours de congé de l'année 2022 – 2023 tels que proposés sont validés.

## 6. **Communication de la Direction**

Mme Stefania HOFMANN, Directrice, met en consultation des nouveaux horaires scolaires. Afin de recoller à la loi qui dit que la pause de midi doit avoir une durée minimum de 60 minutes. Le cadre légal définit que les élèves ne peuvent pas commencer avant 7h30, ni finir après 17h00.

Il est demandé que les horaires des accueils parascolaires soient calqués sur les nouveaux horaires pour les parents qui ont des enfants à aller chercher. M. Jean CEPPI en parlera avec le Municipal en charge du dicastère Enfance, car il y a plus de marge de manœuvre sur les horaires des structures qui sont communales.

Il est discuté également de la synchronisation avec les horaires de bus. Un courrier aux TL pourrait être envoyé.

Les horaires sont acceptés.

Les salles de gymnastique du collège de La Planta sont terminées. Des tests avec les classes sont effectués. Il reste un certain nombre de retouches à apporter. Il est proposé que le prochain Conseil d'Etablissement débute par une visite des nouvelles salles.

Collège de la Plaine : le préavis des terrains multisports est passé et les travaux devraient débutés en août 2022 pour une inauguration en novembre 2022. Concernant l'aménagement de la Cour de la Plaine et de la rénovation du collège (projet conséquent), une séance de coordination aura lieu prochainement avec le service des bâtiments. Il y a aussi des projets en rapport avec la construction des nouveaux quartiers et d'un éventuel nouveau collège.

L'effectif scolaire a perdu en 2020 entre 40 à 50 élèves. En 2021, une augmentation permet que le chiffre actuel soit à 1'400 élèves pour les collèges de Chavannes et St-Sulpice pour la rentrée d'août 2022.

La fin d'année retrouve les activités habituelles d'avant COVID. Soit : les courses d'école, les joutes, les promotions en 2 fois car la salle de la Concorde est devenue trop petite pour accueillir tous les élèves et leurs familles. Les spectacles par collège peuvent également recommencer.

Concernant les toilettes, la situation s'est rétablie. Il y a eu juste quelques problèmes de détails dus aux protections hygiéniques qui ont été installées, mais l'accompagnement de cette mise à disposition a été largement expliquées (infirmière scolaire dans chaque classe, circulaires, divers ouvrages mis à disposition des élèves à la bibliothèque, affichage, etc.) A la rentrée une nouvelle campagne d'information est prévue. La demande de mise à disposition des protections périodiques avait été demandée par l'assemblée des délégués avant que le canton ne le propose.

M. Vincent JOST, de l'association des parents d'élève parle d'un atelier puberté qui va être organisé. Il fera un retour d'expérience.

Les élèves ukrainiens (une dizaine) sont toujours enclassés à St-Sulpice. Un seul est accueilli à Chavannes.

## 7. Communication des groupes représentés (communes, parents, organisations, école)

- Groupe des communes : une interpellation a été déposée par M. Amaury DAELE, Conseiller communal au Conseil de Chavannes, concernant la sécurité aux abords des chantiers. Une réponse par M. Jean CEPPI, Municipal sera donnée au prochain Conseil communal.
- Groupe des parents : rien n'est à communiquer.
- Groupe des organisations :
  - o M. Vincent JOST de l'APE : le 1<sup>er</sup> juillet à midi aura lieu l'apéro de l'APE au parc Durussel à St-Sulpice.
  - o Mme Marcia TAPIA, animatrice socio-culturelle à Chavannes, mentionne les interventions « dialogue » avec les 7P où les thèmes abordés sont :
    - en novembre : le harcèlement scolaire,
    - en février : l'image de la femme et la problématique du genre,
    - et celui de juin : prévention tabac et addictions.

Ces animations qui durent 45 minutes sont faites par 2 animateurs socio-culturels et un animateur de Unisanté. Elle annonce également la consultation des quartiers ouest (Cèdres, Champ-Fleuri, Oches, Tir-Fédéral sud) pour le projet *Cause commune*.

- Groupe des écoles : pas d'intervention.

## 8. Date de la prochaine séance : le mardi 22 novembre 2022 à 20H00 au collège de La Planta Chavannes-près-Renens (visite des salles de gym et séance au réfectoire)

## 9. Divers et propositions individuelles

Aucun divers n'est parvenu dans les délais et aucune proposition n'est abordée.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 21h30.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire

primaire et secondaire

de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice

Présidence :



Jean CEPPI

Secrétariat :



Danielle Menoud



# Proposition d'horaires

## Concorde et Plaine

8h25 1<sup>ère</sup> sonnerie  
8h30-10h00 Cours  
10h00-10h20 Récréation  
10h20-11h50 Cours

### Pause

13h40 1<sup>ère</sup> sonnerie  
13h45-15h15 Cours

## St-Sulpice

Période 7 7h40-8h25 (1<sup>ère</sup> sonnerie pour les 1-8)  
Période 8 8h30- 9h15  
Période 9 9h15- 10h00

### Récréation

Période 10 10h20-11h05  
Période 11 11h05- 11h50 Cours

### Pause

13h40 1<sup>ère</sup> sonnerie  
Période 13 13h45-14h30 Cours  
Période 14 14h30-15h15 Cours

### Récréation

Période 15 15h30-16h15 Cours  
Période 16 16h15-17h00 Cours

## **Planta (pour les 7P-11S)**

Période 7	7h35- 8h20	Cours
Période 8	8h25-9h10	Cours
Période 9	9h15-10h00	Cours

### **Récréation**

Période 10	10h20-11h05	Cours
Période 11	11h08-11h53	Cours

### **Pause**

Période 12	12h53-13h38	Cours
Période 13	13h43-14h28	Cours
Période 14	14h30-15h15	Cours

### **Récréation**

Période 15	15h30-16h15	Cours
Période 16	16h15-17h00	Cours

## **Planta (pour les 5-6P)**

8h25	1 <sup>ère</sup> sonnerie
8h30-9h15	Cours
9h15- 10h00	Cours

### **Récréation**

10h20-11h05	Cours
11h08-11h53	Cours

### **Pause**

13h38 1 <sup>ère</sup> sonnerie	
13h43-14h28	Cours
14h30-15h15	Cours